

à court terme a été convertie en dette à échéance plus longue; les écarts entre les taux d'intérêt ont, dans certains cas, été réduits et des ententes sont intervenues en vue de rééchelonner sur plusieurs années à la fois la dette commerciale et la dette publique. Aux termes de ces accords de rééchelonnement pluriannuels (ARPA), les échéances des prêts sont repoussées, même dans le cas de ceux qui ne viennent pas immédiatement à échéance.

Le FMI a joué un rôle capital dans la gestion de la crise. Il a donné le ton en libérant les crédits de relais nécessaires à chacune des quatre opérations de sauvetage de 1982-1983 concernant le Mexique, le Brésil, l'Argentine et la Yougoslavie. La situation à laquelle le FMI et la communauté financière internationale étaient confrontés en 1982-1983 différait de celle que posaient les problèmes antérieurs de remboursement de dettes du Tiers monde, à la fois par l'envergure des besoins et par la résistance des banquiers, en réaction à la déclaration de Mexico, à débloquent de nouvelles sources de financement. Jusqu'alors, aussitôt que le Fonds lançait un programme de prêts, les banques privées avançaient automatiquement les fonds. Dès qu'il s'aperçut, après la déclaration de 1982 du Mexique, que les banques refusaient d'emboîter le pas, le directeur général d'alors du FMI, Jacques de Larosière, obtint du Fonds la permission d'adopter désormais une attitude très ferme. Il fit clairement comprendre aux banques que si elles refusaient de restructurer au moins 20 milliards de dollars de la dette du Mexique et d'accorder 5 milliards de dollars en nouveaux prêts, le FMI n'accorderait plus de financement. Le message était on ne peut plus clair, car sans l'appui financier du FMI, toute l'opération de sauvetage risquait d'échouer et le Mexique n'aurait d'autre choix que de se déclarer en faillite, entraînant un certain nombre de banques dans sa chute.

En concluant les accords de rééchelonnement avec chacun des pays en difficulté, le FMI a établi un train de mesures d'ajustement, dont certaines étaient assez sévères, fondées sur la situation réelle du pays concerné et visant à assurer une stabilité à court terme. Une fois l'entente négociée avec le pays débiteur, celui-ci était autorisé à bénéficier des ressources du Fonds par prélèvements successifs, d'un montant variable en fonction de la mise en œuvre de mesures de rajustement mutuellement convenues. Ces prescriptions comprenaient notamment la suppression progressive des subventions à l'alimentation et au transport, le contrôle des salaires et des prix, la limitation des importations, la dévaluation des monnaies surévaluées, l'expansion des exportations et des mesures de restriction budgétaires dans le secteur public. Ces mesures, on le voit, étaient essentiellement axées sur le marché, les gouvernements étant incités à privatiser certains secteurs publics. Les banques commerciales en étaient venues à considérer les accords du FMI comme une sorte de sceau officiel d'approbation, sorte de condition préalable à tout « prêt non volontaire ».

Les ententes de rééchelonnement conclues en 1982 avec le Mexique ont servi de point de repère aux banques. Les gouvernements qui se sont véritablement efforcés de mettre en branle des réformes internes, ont pu bénéficier d'un financement moins contraignant, assorti d'échéances plus longues et même de taux d'intérêt réduits. Ainsi, en reconnaissance de ses réels efforts d'ajustement, le Mexique a pu obtenir, en 1984, de meilleures conditions de rééchelonnement de sa dette: les paiements sur le capital qui venaient à échéance jusqu'à 1990 ont été reportés et intégrés à un nouveau prêt remboursable en 14 ans, à des taux d'intérêt réduits.